

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

- décret n°2015-883 du 20-7-2015 paru au JORF n°0167 du 22-7-2015
- circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015 parue au BO n°30 du 23-7-2015.

PROFIL DU POSTE

Le conseiller pédagogique départemental adjoint à l'A DASEN est en charge de la mise en œuvre des priorités pédagogiques départementales déclinées des priorités nationales.

Titulaire du CAFIPEMF, il dispose d'un champ d'expertise dans ces domaines.

Il exerce ses activités à l'échelon départemental. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN adjoint à l'A DASEN. Ses actions sont coordonnées par l'A DASEN.

MISSIONS :

- **Mission d'accompagnement pédagogique** auprès des enseignants, des équipes pédagogiques et des équipes de circonscription dans le cadre de mise en œuvre de projets.
- **Mission de conception d'actions de formation continue** : présentiel et distanciel.
- **Mission d'accompagnement de la mise en œuvre de la politique éducative** : mise en œuvre des programmes et des orientations nationales et académiques.
- **Mission de communication et de diffusion** en instaurant une veille pédagogique active, en diffusant des informations et des ressources aux équipes dans les écoles et les circonscriptions.
- **Mission de coordination** : impulsion et mobilisation de partenariats (recherche, lien entre premier et second degré...).
- **Mission de production de ressources** : développement de projets pédagogiques départementaux à destination des enseignants et des équipes de circonscription.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES :

- ✓ Maîtrise des connaissances pédagogiques et didactiques des enseignements du premier degré.
- ✓ Disposer d'une expertise dans l'analyse des pratiques professionnelles
- ✓ Capacité à concevoir, conduire et évaluer des actions de formation.
- ✓ Capacité à impulser et animer un réseau d'enseignants
- ✓ Maîtriser l'usage des outils numériques
- ✓ Qualités organisationnelles
- ✓ Compétences d'analyse et de synthèse
- ✓ Compétences rédactionnelles
- ✓ Capacité à communiquer, à travailler en équipe et en partenariat
- ✓ Réactivité, adaptabilité et disponibilité.

ORGANISATION DU SERVICE :

Le conseiller pédagogique départemental adjoint à l'A DASEN exerce à la DSDEN d l'Aude.
Déplacements sur l'ensemble du département.
Nomination à titre définitif.

RECUEIL DES CANDIDATURES :

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard le 20 avril 2022.

La fiche de candidature ci-dessous dûment remplie, accompagnée d'une lettre de motivation, et d'un CV, devront être adressés au secrétariat A DASEN :

ce.0111013s@ac-montpellier.fr

avec copie à la Division des Personnels :

ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr .

FICHE DE CANDIDATURE

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

.....

.....

Téléphone/mail :

Affectation durant l'année scolaire 2021-2022 :

TITRES :

.....

.....

Cadre réservé à l'administration

Reçu le :

Visa :